



CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE, OU AU JAPON.

Gellainville, le 18 juillet 2023

OPERATIONS DE STABILISATION

OSMOSUN (la « Société »), acteur de référence dans les solutions de dessalement d'eau de mer et d'eau saumâtre par énergie solaire, a été notifié par Portzamparc, agissant en tant qu'agent stabilisateur dans le cadre de la première admission aux négociations sur Euronext Growth Paris des actions ordinaires d'OSMOSUN, des éventuelles opérations de stabilisation réalisées par Portzamparc (telles que définies à l'article 3.2(d) du Règlement (UE) n° 596/2014 (le « Règlement Abus de Marché »)) des titres suivants :

Emetteur :	OSMOSUN
Titres :	Actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,16 euro (ISIN : FR001400IUV6)
Taille de l'Offre :	1 533 332 actions (hors exercice de l'option de surallocation)
Prix de l'Offre :	6,50 euros par action
Marché :	Euronext Growth Paris
Agent stabilisateur :	Portzamparc (BNP Paribas)

Conformément à l'article 6, paragraphe 2, du Règlement Délégué (UE) 2016/1052 complétant le Règlement Abus de Marché par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation, OSMOSUN, sur la base des informations transmises par Portzamparc, publie dans le cadre du présent communiqué les informations relatives aux opérations de stabilisation effectuées par Portzamparc en tant qu'agent stabilisateur entre le 10 juillet 2023, date de première admission aux négociations, et le 18 juillet 2023 inclus.

Portzamparc, en tant qu'agent stabilisateur, n'a réalisé aucune opération de stabilisation entre le 10 juillet 2023, date de première admission aux négociations, et le 18 juillet 2023 inclus.

Le présent communiqué est également publié pour le compte de Portzamparc conformément à l'article 6, paragraphe 2, du règlement délégué (UE) 2016/1052.

A PROPOS D'OSMOSUN

Créé en 2014, OSMOSUN a pour ambition de devenir un acteur de référence du marché de l'eau « bas carbone » afin de rendre accessible l'eau potable à tous.

OSMOSUN a développé une solution brevetée unique, économique, propre et durable de dessalement de l'eau de mer et de l'eau saumâtre qui fonctionne à l'énergie solaire et sans batterie. Les unités OSMOSUN® peuvent produire jusqu'à 50 000 m³ d'eau par jour et se positionnent parmi les moins énergivores et les plus compétitives économiquement.

Au 31 décembre 2022, 59 unités de dessalement ont été vendues dans 27 pays. En 2022, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 4,6 millions d'euros.

CONTACTS COMMUNICATION FINANCIÈRE

Relations Investisseurs

Hélène de Watteville

osmosun@actus.fr

01 53 67 36 33

Relations Presse Financière

Déborah Schwartz

dschwartz@actus.fr

01 53 67 36 35

CONTACT PRESSE SPECIALISÉE

Relations Presse Spécialisée

Nadège Chapelin

n.chapelin@nc-2.com

06 52 50 33 58

AVERTISSEMENT

Le communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la Société dans un quelconque pays.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »).

L'approbation du Prospectus par l'AMF ne constitue pas un avis favorable sur la Société.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les actions, ou toute autre titre, de la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de faire une offre au public aux États-Unis.

Ce communiqué ne constitue pas une offre au public de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ces informations ne peuvent être distribuées et ne sont destinées qu'aux personnes (i) ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi « Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005 », telle que modifiée (l'« **Ordonnance** »), ou (ii) à des « *high net worth entities* », « *unincorporated associations* », ou autres personnes à qui ce document peut être légalement transmis conformément à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (toutes ces personnes sont ci-après dénommées les « **Personnes Concernées** »). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une Personne Concernée ne peut agir sur la base de ces informations. Tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ces informations font référence ne pourra être réalisé que par les seules Personnes Concernées. Les personnes distribuant ces informations doivent s'assurer qu'une telle distribution est légalement autorisée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de la Société ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. La Société attire l'attention des investisseurs sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et ses cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel la Société opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de la Société, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel elle opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de la Société. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.